

## **XVI – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Conformément aux dispositions de l'article L 225 37 du Code de commerce nous vous présentons dans la présente section les informations relatives au gouvernement d'entreprise.

### **- INFORMATIONS RELATIVES AU MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE ET AUX MANDATAIRES SOCIAUX**

Nous vous rappelons que la Société VDI Group SA a adopté le 19 mai 2009 la forme de Société Anonyme avec Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'administration sont les suivants :

- M. David BUFFELARD, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général ;
- M. Thierry BOUVAT, Administrateur et Directeur Général Délégué ;
- Mme Hélène BUFFELARD, Administrateur ;
- M. Damien BUFFELARD, Administrateur ;
- M. Christian DUTEL, Administrateur ;
- M. Roland TCHENIO, Administrateur.

Les administrateurs ont tous été nommés par l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2015 pour une durée de six exercices qui se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 22 mai 2015, a décidé que la direction générale de la société est assumée par le Président du Conseil d'Administration.

Ensuite, nous vous rendons compte ci-dessous de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société au cours de cet exercice, établie sur la base des informations communiquées par chaque intéressé.

#### **Monsieur David BUFFELARD :**

- Président du Conseil d'administration et Directeur Général de VDI Group S.A. ;
- Director d'ALL BATTERIES UK Limited ;
- Directeur Général de BDR ;
- Gérant (Sole Director) de VDI CHINA LTD ;
- Co-Gérant de VDI DEUTSCHLAND ;
- Co-Gérant de VDI Italia ;
- Co-Gérant de VDI Espana ;
- Président de l'Association LYON POLE BOURSE ;
- Administrateur de BRD FINANCE ;
- Administrateur de l'Association MIDDLENEXT.

#### **Monsieur Thierry BOUVAT :**

- Administrateur et Directeur Général Délégué de VDI Group S.A. ;
- Salarié de VDI Group en qualité de Directeur de la Division Energie Autonome ;
- Directeur Général de BDR S.A.S ;
- Director d'ALL BATTERIES UK Limited ;
- Co-gérant de VDI ESPANA ;
- Co-gérant de VDI Italia ;
- Gérant de VDI Tunisie SARL ;
- Gérant de VDI TUNISIE HSD SARL ;
- Gérant de SIPB TUNISIE SARL ;
- Co-Gérant de VDI DEUTSCHLAND ;
- Administrateur de SCRELEC SA.

**Madame Hélène BUFFELARD:**

- Administrateur de la société VDI Group S.A.

**Monsieur Damien BUFFELARD :**

- Administrateur de la société VDI Group S.A. ;
- Director d'ALL BATTERIES UK Limited ;
- Administrateur de HELER SA.

**Monsieur Christian DUTEL:**

- Administrateur de la société VDI Group S.A ;
- Président de la société BDR S.A.S ;
- Administrateur de la société DUPARFI S.A. ;
- PDG de la société BRD FINANCE S.A. ;
- Gérant de SCI ROND POINT D'ECULLY ;
- Gérant de SCI DECINES 1 ;
- Gérant de SCI CORBAS 2 ;
- Président de l'association LES ECHAPPEES DE SEBASTIEN ;
- Gérant de L'EURL FAGUIDELAN ;
- Gérant de SCI VINGT SE ;
- Administrateur de l'Association RESEAU ENTREPRENDRE RHONE ;
- Président de DUCOFI SAS.

**Monsieur Roland TCHENIO:**

- Administrateur de la société VDI Group S.A ;
- Administrateur de TOUPARGEL GROUPE ;
- Président de SPSM SAS ;
- Président de Gones et Sports SAS ;
- Administrateur d'ASVEL BASKET ;
- Administrateur de FONDATION ALPHAOMEGA ;
- Président de la SAS TT Investissements ;
- Président de la SAS RT Investissements ;
- Gérant de SCI MAURYLAND ;
- Gérant de SARL MAURYLAND ;
- Gérant de SCI Boulevard Lannes ;
- Vice-Président et Administrateur de l'association Coup de Pouce.

- **REMUNERATION ET OPERATIONS SUR TITRES CONCERNANT LES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX DE VDI GROUP SA**

**Rémunération des dirigeants**

M. David BUFFELARD, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, a perçu au cours de l'exercice 2017, la somme de 182.000 € pour l'exercice de son mandat.

Au cours de l'exercice 2017, M. Thierry BOUVAT, Administrateur et Directeur Général Délégué, a été rémunéré au titre de son mandat social pour 15.450 € et a perçu un traitement brut de 155.550 € au titre de son contrat de travail.

Au cours de l'exercice 2017, MM. Christian DUTEL, Damien BUFFELARD, Roland TCHENIO et Madame Hélène BUFFELARD, Administrateurs, n'ont pas été rémunérés au titre de leur mandat social.

Il n'a pas été attribué de jetons de présence.

## **Opérations sur titres réalisées par les dirigeants**

Au titre de l'exercice 2017 les opérations sur titres réalisées par les dirigeants sont les suivantes :

Cession par M Thierry BOUVAT de 790 actions le 16 octobre 2017 au cours de 5,423 € l'action.

## **AUTORISATIONS ET DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION OU DE REDUCTION DU CAPITAL OU DE RACHAT D' ACTIONS**

Nous vous présentons ci-dessous, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations et réductions de capital. Nous incluons également les autorisations conférées en matière de rachat d'actions et de réduction du capital.

-----

Tableau des autorisations et délégations conférées par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration

<b><i>Autorisations/Délégations</i></b>	<b><i>Date Assemblée</i></b>	<b><i>Résolutions</i></b>	<b><i>Durée</i></b>
<b><i>Rachat d'actions de la Société*</i></b>	<b><i>19.05.2017</i></b>	<b><i>5ème résolution</i></b>	<b><i>18 mois</i></b>
<b><i>Réduction du capital de la Société**</i></b>	<b><i>15.12.2017</i></b>	<b><i>2ème résolution</i></b>	<b><i>18 mois</i></b>

\*Le détail sur l'utilisation de l'autorisation de procéder à des rachats d'actions figure au point 19 du rapport de gestion sur les comptes 2017.

\*\* En application des décisions de l'assemblée générale mixte et du conseil d'administration du 15 décembre 2017, il a été procédé à une réduction de capital de social de la Société, non motivée par des pertes, d'un montant de 104.920 euros, par annulation de 172.000 actions auto-détenues, de 0,61 euro de valeur nominale chacune, le nombre d'actions composant le capital passant ainsi de 4.875.000 actions à 4.703.000 actions et le capital social passant de 2.973.750 euros à 2.868.830 euros.

## **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Vous prendrez connaissance du rapport des Commissaires aux comptes en application des dispositions de l'article L 225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, il n'est intervenu, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de VDI Group et, d'autre part, une autre société dont VDI Group possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, aucune convention qui ne serait pas courantes ou conclues à des conditions anormales.